

Les mentions légales

obligatoires pour un site

internet professionnel



La réglementation :

l'[article 6 de la loi pour la confiance en l'économie numérique](#).

Les mentions légales obligatoires pour un site professionnel :

Tous les sites web édités à titre professionnel, e-commerce ou non, doivent indiquer obligatoirement les mentions légales suivantes :

- **Société :** ECOBA
- **Statut juridique :** Travailleur Indépendant
- **Nom :** RAGUIN
- **Prénom :** BRUNO
- **Adresse de domicile :** 17 RUE DES CHAMPS MOREAUX
21121 DAIX
- **L'email :** ecoba_bruno.raguin@sfr.fr
- **Le numéro de téléphone :** 06 07 90 616 60
- **Le numéro de TVA :** FR45453047144
- **Le numéro de SIRET :** 45304714400044
- **Le nom du responsable :** Bruno RAGUIN



- **Hébergeur :**

- **OVH Cloud**
- **OVH 2 rue kellermann BP 80157 59053 ROUBAIX CEDEX 1 – France**
- **Hotline: +33 972 10 10 07**
- **Support: <https://www.ovh.com/fr/support/nous-contacter/>**
- **Web : <http://www.ovh.com/>**
- **SAS au capital de 10 000 000 € - RCS Roubaix-Tourcoing 424 761 419 00045 - Code APE**
- **N°TVA FR22424761419**

- **Le numéro de déclaration simplifiée CNIL** si votre site collecte des données sur les visiteurs (formulaires, base de données...)

[ECOBA : N° DPO-38394 du 15 Décembre 2018](#)

- **Les mentions légales obligatoires en cas d'utilisation de cookies**

Les cookies sont des petits fichiers que peuvent déposer les sites internet pour enregistrer des informations dans votre navigateur.

Cela peut servir à analyser le trafic, cibler des publicités ou tout autre usage propre au site web comme simplement mémoriser vos identifiant et mot de passe.

Si votre site internet met en place des cookies, vous devez en informer vos visiteurs afin de :

- Fournir la finalité de l'usage des cookies :
 - bandeau au bas de la page d'accueil : analyse du trafic (OVH + GOOGLE SEARCH-CONSOLE)
 - mention au bas des formulaires de contact : recueil de données
- Obtenir le consentement des internautes (validité de 13 mois maximum),
- +
- Donner la possibilité de les refuser :
 - mention au bas des formulaires de contact : recueil de données

Certains cookies peuvent être dispensés du consentement des utilisateurs, je pense notamment à ceux propres au bon fonctionnement du site internet.

Cette mention légale propre aux cookies prend généralement la forme d'un bandeau tout en haut ou tout en bas des pages invitant à en savoir plus sur leur usage et à en accepter leur utilisation (ce qui fait disparaître le bandeau).

Conséquences en cas d'omission le contrevenant s'expose à de la prison (jusqu'à un an) et une amende (75 000 € pour les personnes physiques et 375 000 € pour les personnes morales).